REPUBLIQUE FRANÇAISE — DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES (SCRUTIN DU 5 MARS 1967)

3e CIRCONSCRIPTION



Mesdames, mes chers concitoyens,

Vous m'avez élu, en 1958 et en 1962, à une majorité massive, Député de cette 3e circonscription de la Dordogne, à laquelle je demeure profondément attaché et où vous m'avez toujours accordé une confiance qui m'est très précieuse.

Je vous demande de la manifester à nouveau en venant tous aux urnes le 5 mars prochain déposer le bulletin où sont réunis mon nom et celui de mon suppléant. **Toutè rature rendrait le bulletin nul.**

Vous savez tous que je n'ai pas cessé de défendre les intérêts légitimes de notre circonscription et du département de la Dordogne, tant à la Tribune de l'Assemblée Nationale, qu'au sein du Conseil Général.

Vous savez tous aussi que je me suis occupé de chacun de vous, chaque fois que vous me l'avez demandé.

Ayant occupé les plus hauts postes de l'Etat ; Ayant eu comme collaborateurs à mon cabinet des hommes qui actuellement occupent les plus hautes fonctions (privées ou publiques) ; Etant accueilli avec déférence dans les grandes capitales étrangères, récemment encore ; Ambassadeur de France et Président de l'Union Mondiale des Intellectuels où j'ai reçu les Ambassadeurs des plus grands pays du monde qui ont rendu hommage à mon action ; Je mets à la disposition de mes amis et concitoyens, comme je l'ai fait dans le passé, toute l'autorité dont je dispose.

MON ACTION AU PARLEMENT.

Membre de la Commission des Finances à l'Assemblée Nationale, je suis intervenu dans tous les grands débats de politique financière, économique et agricole.

J'ai conscience, mes chers amis, d'avoir bien rempli les devoirs de mon mandat.

LE SENS DES ELECTIONS DU 5 MARS.

C'est la grande bataille des Républicains contre le Pouvoir Personnel.

Le danger devient chaque jour plus grand lorsqu'il s'agit des questions d'intérêt national, constitutionnelles, extérieures, financières ou économiques. Dans tous ces domaines, l'absence de contrôle parlementaire peut mener les peuples à la dictature et à la guerre, comme cela s'est produit en Allemagne et en Italie. On s'aperçoit toujours trop tard qu'on a perdu la liberté et la paix.

Devant ces menaces, les Républicains ont décidé de s'unir, de se grouper, pour mieux se défendre.

Les radicaux, les socialistes, et tous les vrais démocrates de progrès ont compris que seule l'union de leur force pouvait s'opposer efficacement au pouvoir absolu. Cette union avait d'ailleurs été réalisée depuis trois ans au Conseil Général et aux élections cantonales.

A Nontron, je suis le candidat unique des radicaux, des socialistes, des démocrates, de tous les républicains sincères. Il en est de même dans toutes les circonscriptions de la Dordogne. Cette unité de candidature doit assurer dans notre département la victoire de tous nos candidats.

J'ai été élu en 1962 Député de notre Circonscription avec 6.700 voix d'avance sur mon concurrent communiste M. Passerieux, et 12.000 voix sur mon concurrent U.N.R. Mais j'avais alors un concurrent socialiste qui avait obtenu 5.702 voix. Si j'avait bénéficié de ces voix en 1962, j'aurais été élu dès le premier tour de scrutin. Ces voix devant me revenir en raison de notre unité de candidature, je pense que je devrais être élu sans ballottage. Je suis certain en tout cas d'arriver très largement en tête comme aux élections précédentes. La question de désistement ne se posera donc pas dans notre circonscription.

Je rappelle que, pour les autres circonscriptions, le cas échéant, les désistements sont réglés à Périgueux par la Commission présidée par MM. Brégégère et Sinsout, Sénateurs, pour examiner notamment « les cas particuliers » et rechercher la candidature ayant la meilleure chance de l'emporter.

CE QUE NOUS VOULONS : RESPECT DE LA CONSTITUTION.

Le Président de la République, élu au suffrage universel pour 7 ans, doit rester à son poste. Il est élu par le peuple, dans le cadre d'une constitution modifiée par référendum, par la majorité des Français. Nul ne le conteste.

Mais il doit appliquer la Constitution. C'est son rôle, sa fonction. Il est l'arbitre suprême dont les attributions sont nettement définies.

Or, que voyons-nous ? Les plus grandes décisions, celles qui engagent l'avenir de la France, sont prises par le Président de la République, sans aucune consultation et bien souvent ses ministres les apprennent par la presse ou par la radio.

Le Parlement est sans contrôle et sans pouvoir, par l'astuce du vote bloqué. Tous les Pouvoirs, y compris la Justice, émanent de l'Elysée, sans que personne puisse s'opposer aux décisions qui y sont prises ou même les discuter.

C'est le contraire de la République. C'est le contraire de la Constitution votée en 1958.

Je l'avais approuvée alors avec les chefs de tous les Partis socialistes, radicaux centristes, qui l'avaient préparée. Mais elle a été déformée et violée.

A la démocratie s'est substitué un pouvoir absolu.

Nous demandons simplement qu'on en revienne à l'application de la Constitution de 1958, telle qu'elle fut votée alors par l'immense majorité des Français.

DANS L'ORDRE ECONOMIQUE ET FINANCIER.

La situation financière est très grave, contrairement aux affirmations officielles. Chaque année le budget de l'Etat augmente de 1.000 milliards anciens environ. Il était en 1959 de 6.000 milliards. Il atteint 12.000 milliards cette année. Il a donc doublé en 7 ans. Et encore n'est-il pas en équilibre, car il y a un déficit de plus de 300 milliards.

Il importe de diminuer les dépenses improductives qu'assume notre budget. Les milliards destinés inutilement à des armements nucléaires hors d'usage quand ils sont réalisés, les milliards gaspillés au profit d'Etats étrangers, pourraient nous permettre de trouver les sommes nécessaires pour faire face à des dépenses urgentes.

Ces économies nous permettraient notamment :

a — **D'abaisser à 60 ans l'âge de la retraite, seul moyen de donner du travail aux jeunes qui attendent ;**
b — **D'augmenter la retraite aux personnes âgées, pour lesquelles on n'a pas tenu compte de la hausse du coût de la vie ces dernières années;**
c — De diminuer certaines charges qui grèvent notre production et nous empêchent d'être compétitifs ;
d — D'aider l'agriculture qui est en grand péril ;
e — De donner à nos hôpitaux le personnel et le matériel nécessaires, et de créer de nouveaux centres hospitaliers.

DEFENSE DE L'AGRICULTURE.

Nos campagnes se dépeuplent à un rythme catastrophique et la natalité de notre département ne cesse de baisser. Non seulement, on ne fait rien pour arrêter ce départ forcé des agriculteurs vers les villes, mais on l'encourage et on l'inscrit dans le Plan.

Des milliers d'agriculteurs exploitants familiaux sont ainsi condamnés à disparaître dans la misère.

Ce que nous demandons :

a — Rétablissement des prêts agricoles aux petits **exploitants** ;

b — L'indexation des prix agricoles en fonction des prix industriels, comme l'avait fait la Loi Gaillard abrogée en 1959 par le gouvernement Debré ;

c — Installations de petites industries dans les communes, en exigeant l'aide de l'Etat jusqu'ici refusée ;

d — Crédits considérablement augmentés pour l'adduction d'eau, les routes, les remembrements, la modernisation de l'habitat et de l'outillage agricole ;

e — Que soit rétabli dans son intégralité le privilège des producteurs de fruits et bouilleurs de cru, supprimé par M. Debré, sans que le Parlement ait été consulté ;

f — Mesures prises pour faciliter le F.A.S.A.S.A. trop souvent refusé dans des cas intéressants.

g — Avantages accordés aux jeunes agriculteurs qui resteront à la terre (réduction du service militaire, prêts à long terme et à taux réduit) ;

h — Protection contre les bangs supersoniques et indemnités aux personnes lésées.

i — Un plan d'ensemble industriel et agricole devrait être prévu pour l'Aquitaine comme il l'a été pour la Bretagne.

C'est par l'équipement de nos campagnes et de nos fermes, le développement du tourisme, le soutien de nos petites entreprises et l'implantation d'industries nouvelles que pourra être arrêtée la dépopulation qui frappe tristement nos communes.

DEFENSE DES COMMUNES ET DES DEPARTEMENTS

Une menace grave pèse sur les collectivités locales. C'est le Secrétaire d'Etat à l'Intérieur qui a déclaré, au nom du Gouvernement : « Les départements et les communes sont la marque d'un passé qui doit disparaître. »

Nous avons toujours défendu les départements et les communes et nous continuerons dans l'avenir. Ils représentent la cellule de base de la République.

DEFENSE DES COMMERÇANTS, ARTISANS, ANCIENS COMBATTANTS.

Pour les Salariés : Sécurité et plein emploi, application loyale des dispositions relatives à la fixation des salaires et législation sociale complétée par l'assurance chômage.

Pour les Commerçants, Artisans, Industriels, Membres des professions libérales : Politique plus libérale de crédit, et vote du projet de réforme fiscale qui, par l'établissement d'une taxe unique, supprime les contrôles fiscaux.

Pour les Vieux Travailleurs : Application du programme de la Fédération des Retraités, examen des dossiers et paiement plus rapide des retraites et allocations indexées sur le coût de la vie.

Pour les Anciens Combattants : Adoption du programme des Associations d'Anciens Combattants, notamment augmentation de la retraite, attribution de la carte de combattant à ceux qui ont combattu sur les théâtres extérieurs (Indochine et Algérie), ainsi qu'aux prisonniers de guerre ; application du Rapport Constant.

Pour la Jeunesse : Construction scolaire accélérée et réforme de l'enseignement assurant aux jeunes l'égal accès aux études et à la Nation la pleine disposition de ses valeurs humaines : attributions de bourses suffisantes, développement des centres d'enseignement technique, des centres de formation accélérée, organisation de l'enseignement agricole efficace, surveillance médicale attentive, création d'installations sportives.

Logements : Prêts suffisants à des taux raisonnables, attribution des primes à la construction plus nombreuses surtout pour les logements sociaux, loyers moins élevés dans les H.L.M. pour les ouvriers.

POLITIQUE EXTERIEURE.

Nous voulons la coexistence pacifique entre les peuples. Nous demandons qu'une négociation mette fin à la guerre du Viet-Nam qui menace la paix du monde. Nous sommes contre la dissémination des armes nucléaires, conformément aux accords signés par l'U.R.S.S. et les Etats-Unis.

Il faut réaliser l'édification de l'Europe non par un simple dialogue avec l'Allemagne, mais en collaboration avec tous les pays européens de bonne volonté.

En ce qui concerne l'aide aux pays sous-développés, elle devrait se faire par l'envoi de nos surplus agricoles, ce qui permettrait de réduire les excédents de notre agriculture.

DANS NOTRE CIRCONSCRIPTION VOTRE DEVOIR EST CLAIR

Vous ne voterez pas pour Passerieux, candidat du Parti Communiste. Il s'est déjà présenté aux élections précédentes, chaque fois je l'ai devancé largement, avec 7.000 voix d'avance environ.

Chacun sait bien que je ne suis pas communiste et qu'à aucun moment je ne peux faire miennes les thèses de son parti.

Vous ne voterez pas pour Arnaud, candidat de l'U.N.R., qui a été parachuté en Dordogne, venant de Dakar, sans aucune attache dans le département. Il n'est pas de chez nous ; il ne peut donc comprendre ni nos problèmes, ni nos aspirations, ni nos difficultés.

Sans aucun mandat électoral, désigné par la grâce du Pouvoir, il représente le type même du candidat inconditionnel. Complètement inconnu, il est obligé de se faire présenter dans des déjeuners organisés à grand fracas et à grands frais, par un Ministre réputé dans notre département pour son hostilité aux exploitants familiaux, c'est-à-dire à tous nos agriculteurs.

Vous ne voterez pas pour Laforest qui, Membre de la Commission exécutive de la Fédération depuis sa création en Dordogne, **a décidé il y a quelques mois d'épouser les idées U.N.R.** Cette volte-face ne peut que surprendre ceux qui se rappellent son élection au Sénat contre Beylot, U.N.R., aux côtés du Sénateur Sinsout, et tous ceux qui l'ont écouté dans les diverses manifestations où il n'a cessé de combattre le pouvoir personnel, la politique financière et économique du gouvernement. Lors des élections présidentielles il fit un appel pour Mitterrand contre le Général de Gaulle. Tout le monde se souvient de l'avoir vu aux côtés de Georges Bonnet, le couvrant d'éloges, vantant sa clairvoyance, son autorité, son sens de l'Etat. Son attitude ne s'explique que par son ambition personnelle. Les électeurs jugeront.

VOUS VOTEREZ donc pour Georges BONNET dont vous connaissez la loyauté, le dévouement et l'autorité au Parlement, en Dordogne et en France.

VOUS VOTEREZ pour Georges BONNET et pour Alain BONNET, candidat suppléant, Maire de Brantôme, Conseiller Général de Champagnac-de-Bélair. Vous connaissez tous Alain BONNET. Vous l'avez entendu. Vous avez suivi ses actions et, en particulier, ses brillantes et utiles interventions **au Conseil Général.**

Avocat à la Cour de Paris, jeune, plein de dynamisme et de talent, il est pour vous le meilleur garant de la continuité des idées républicaines et de la défense des intérêts de ce Périgord que nous aimons tant.

Vous pouvez nous faire confiance.

Ensemble, mes chers amis, nous continuerons de défendre la République et nos libertés en essayant d'apporter toujours plus de bonheur dans notre région.

Vive notre Circonscription ! Vive la République ! Vive la France !

Georges BONNET

Ambassadeur de France
Chevalier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre 1914-1918
Député sortant
Candidat unique des Radicaux
des Démocrates et des Socialistes

REMPLAÇANT EVENTUEL :

Alain-Paul BONNET

Conseiller Général de Champagnac-de-Bélair
Maire de Brantôme
Avocat à la Cour

Imp. Joucla, Px.,